



Initiative & comités

Arguments

Messages

Participer

Faire un don

Téléchargements

Médias

[Retour à l'aperçu](#)



1 octobre 2021 00:10



Le peuple décidera sur la politique en matière de tabac

Aujourd'hui, le Parlement a adopté une loi sur les produits du tabac édentée et s'est ainsi prononcé contre une protection

**efficace des enfants et des jeunes. Seule l'initiative populaire «
Enfants sans tabac » peut ainsi empêcher leur exposition à la
publicité pour le tabac – le peuple Suisse corrigera le parlement
l'année prochaine.**

Sur le plan scientifique, le lien entre la publicité pour le tabac et l'entrée dans la consommation des enfants et des adolescent-e-s est établi depuis longtemps. Si on entend empêcher efficacement ce groupe de commencer à fumer, il faut empêcher qu'on les attire via la publicité. Alors que des mesures dans ce sens ont déjà été mises en œuvre dans pratiquement tous les pays européens, la Suisse fait du surplace, quand bien même elle a signé la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac il y a deux décennies. Le Parlement a adopté une loi qui ne permet toujours pas d'appliquer cette convention. La Suisse reste ainsi lanterne rouge en Europe en matière de prévention du tabagisme.

Le Parlement méconnaît les réalités de la politique sanitaire

Les enfants et les adolescents-e-s ne doivent pas fumer, tout le monde est d'accord sur ce point. En dépit de cela, le Parlement a laissé ouvertes toutes les possibilités qui permettent de continuer à inciter les jeunes à consommer, comme la publicité sur Internet, dans les festivals et dans les quotidiens gratuits. Les gadgets publicitaires très populaires auprès des jeunes peuvent eux aussi toujours être distribués.

Chaque année en Suisse, 9500 personnes meurent des conséquences directes de la consommation de tabac. Il est étonnant que le Parlement rechigne à prendre des mesures contre la plus grande cause évitable de décès et refuse de voir les preuves scientifiques. Cette attitude est également incompréhensible au vu de la charge financière importante qui pèse sur les systèmes de santé cantonaux et sur les assuré-e-s par le biais des primes maladies.

La population veut des enfants sans tabac

Pour les organismes qui soutiennent l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », il était prévisible que le Parlement adopte au final une loi vidée de sa substance. Même si le Conseil des États s'est prononcé dans l'intervalle pour une solution plus raisonnable, le texte adopté a été réduit au rang d'exercice alibi ; seules ont été retenues les mesures que les cantons ont d'ores et déjà mises en œuvre.

Pour les médecins et les grandes organisations de santé et de médecins suisses, de même que pour les associations de jeunesse, Swiss Olympic et le corps enseignant, il est donc clair à présent que le dernier mot doit revenir à la population, qui s'est toujours clairement prononcée en faveur de mesures de prévention plus poussées. Nous sommes satisfaits de voir que cette opinion est largement partagée sur l'échiquier politique, des Verts et du parti socialiste au centre avec le PEV et les Verts libéraux.

À la population de dire ce qu'une majorité du Parlement refuse : Enfants sans tabac : oui !

Organes supportant l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

L'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» a été lancée par les grandes organisations de santé suisses, notamment l'Alliance pour la santé en Suisse, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, les Ligues pulmonaires cantonales, la FMH, Addiction Suisse, l'Association suisse des droguistes, la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, les pneumologues, ainsi que les cardiologues. Elle est également soutenue par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse, Swiss Olympic, l'association faîtière des enseignants suisses, et l'Associazione Svizzera Non fumatori ASN, basée au Tessin, ont également rejoint l'initiative.

En cas de questions, veuillez vous adresser à

*mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Sandra Hügli-Jost, chargée de communication, 078 920 24 05,
sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch*

*Addiction Suisse
Markus Meury, Porte-parole, 021 321 29 63, mmeury@addictionsuisse.ch*



Association «Oui à la protection des enfants et des
jeunes contre la publicité pour le tabac»
Effingerstrasse 2
3011 Berne

info@enfantssanstabac.ch

Dons: IBAN CH54 0900 0000 8915 7448 0

[Contact](#) [Actualités](#) [Impressum](#)

[Protection des données](#) [Nétiquette](#)